



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**Vendredi 27 mai 2016, à 19h30
à Fleurier (salle Fleurisia)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 14 mars 2016
4. Dérogation de scolarisation des élèves de 1 à 4 H dans d'autres villages que celui de leur domicile
5. Crédit de fr. 80'000.- pour la rénovation de deux chambres et la création d'un couloir d'accès sur le domaine des Oeuillons
6. Crédit de fr. 350'000.- muni de la clause d'urgence afin de sécuriser et réaménager le giratoire du haut de la Grand-Rue à Couvet
7. Examen et approbation des comptes 2015
8. Communications du Conseil communal
9. Motions propositions et projets d'initiatives communales
10. Résolutions
11. Interpellations et questions

Nous vous rappelons que cette séance sera suivie d'un repas dont le délai d'inscription court jusqu'au 8 mai.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 27 mai 2016 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 14 mars
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour